

Mesdames et Messieurs les Maires des communes de Charente

Le correspondant défense de votre Conseil municipal

Crée par la circulaire du 26 octobre 2001, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée-Nation grâce aux actions de proximité.

Chaque commune de France est ainsi appelée à désigner par délibération un conseiller municipal en charge des questions de défense. Ce conseiller a vocation à être un interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans sa commune pour ce qui concerne les questions de défense et les relations Armée-Nation.

Suite aux désignations de cette nouvelle mandature, la Délégation Militaire Départementale organisera prochainement des séances d'information de proximité, dédiées aux correspondants défense, afin de leur présenter les sources d'information nécessaires à leur mission, leurs différents interlocuteurs que sont les acteurs du lien Armée-Nation, ainsi que la place des armées en Charente.

Après toute nouvelle désignation au sein d'un conseil municipal, chaque correspondant défense doit se faire connaître auprès de la délégation militaire départementale, de la délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD, qui anime le réseau des correspondants défense au plan national), et de la préfecture.

Cette démarche permet à la préfecture d'établir la liste des correspondants défense du département, conformément à la circulaire du 26 octobre 2001.

Les coordonnées de cet élu doivent donc être transmises aux adresses suivantes :

Préfecture de la Charente - Bureau des Élections et de la Règlementation Générale
7-9, rue de la Préfecture - CS 92301 - 16 023 Angoulême CEDEX
pref-elections-remarques-resultats@charente.gouv.fr

Délégation militaire départementale
167 rue de Périgueux - CS 52101 - 16 021 Angoulême CEDEX
dmd16.secretaire.fct@def.gouv.fr

(Délégation à l'information et à la communication de la défense)
DICoD - Correspondants défense
60 boulevard du général Martial Valin - 75015 Paris
correspondant.defense@dicod.defense.gouv.fr

Vous pouvez, pour plus d'informations, consulter l'espace dédié aux correspondants défense, sur le site du ministère des Armées :
<https://www.defense.gouv.fr/portail/liste-acces-directs-profil/correspondants-defense>

